

FRESNE L'ARCHEVEQUE

PLAN DE ZONAGE

Echelle: 1/5000



Nota: Ce plan a été réalisé par assemblage au format image des planches cadastrales.

ELABORATION
PRESCRIPTION : 22 janvier 2002
ENQUETE PUBLIQUE : du 03 juillet 2003 au 02 août 2003
APPROBATION PAR LE CONSEIL MUNICIPAL : 4 septembre 2003

CACHET DE LA MAIRIE
SIGNATURE

Christian GILÉ & Sylvain HENNOUCQUE
GEOMETRES-EXPERTS ASSOCIES, LES ANDELYS-ROUEN-BUCHY

Légende règlement graphique :

- Limite de la zone constructible
 - Secteur où les constructions sont autorisées
 - Principe d'accès et de circulation (Les principes d'accès ne sont pas opposables : Ce sont des recommandations)
- A l'extérieur du secteur constructible, seules sont autorisées :
- l'adaptation, la réfection, l'extension des constructions existantes et leurs annexes
 - les constructions et installations nécessaires à des équipements collectifs
 - les constructions et installations nécessaires à l'exploitation agricole ou forestière, et à la mise en valeur des ressources naturelles

